

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00148

Numéro SIREN : 420 641 235

Nom ou dénomination : CHEMDOC

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2024 sous le numéro de dépôt 5826

S.A.R.L. CHEMDOC

Au capital de 51 000 €

**ZA Les Tanes Basses
9 Rue du Cardinal**

34800 CLERMONT L'HERAULT

RCS MONTPELLIER 420 641 235

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL
CHEMDOC EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A Monsieur l'Associés de la

S.A.R.L. CHEMDOC

ZA Les Tanes Basses
9 Rue du Cardinal

34800 CLERMONT L'HERAULT

RCS MONTPELLIER 420 641 235

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SARL CHEMDOC EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Monsieur,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 8 mars 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les capitaux propres sont largement supérieurs au capital social,
- Le dernier exercice au 31/03/2023 est bénéficiaire,
- Nous avons obtenu une situation comptable (bénéficiaire) au 31 décembre 2023,
- Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement est équilibré.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Montpellier, le 21 mars 2024

Le Commissaire aux comptes et à la transformation,

SCP CAZES – GODDYN

Représentée par

Christophe GODDYN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Goddyn', is written over the printed name 'Christophe GODDYN'. The signature is stylized and somewhat abstract.